

Le rôle de la Fédération

REPRÉSENTER : L'Organisation Professionnelle FFCM représente le métier de cordonnier et de cordonnier multiservice auprès des pouvoirs publics, des administrations, des instances de l'artisanat, Centres de Formation, et plus largement dans tous les domaines où elle se doit d'agir en son nom.

DÉFENDRE : Le rôle de la FFCM est de défendre les intérêts collectifs de notre métier et les intérêts particuliers de ses entreprises adhérentes, de les soutenir et de les aider dans l'exercice de leur activité.

PROMOUVOIR : Promouvoir nos savoir-faire, faire connaître et reconnaître notre métier auprès du grand public, des jeunes, via les médias, son site internet, ses réseaux sociaux, et tout autre moyen de communication comme sa présence sur le terrain si nécessaire.

INFORMER : La FFCM informe ses membres adhérents en matière fiscale, sociale, juridique, réglementaire, technique et plus, par le biais de mailings et du Magazine de la Cordonnerie Multiservice diffusé 4 fois par an auprès de ses adhérents, ses partenaires, pouvoirs publics, Chambres de Métiers, Centres de formation ...

CONSEILLER : Conseiller, orienter ses adhérents dans leurs différentes démarches, leurs difficultés, leurs projets.

TRANSMETTRE : Aider les cédants à la transmission de leur entreprise dans de bonnes conditions, accompagner les porteurs de projets de création de cordonnerie.

PARITARISME – DIALOGUE SOCIAL : La FFCM gère la convention collective de la cordonnerie multiservice avec les partenaires sociaux de la branche Cordonnerie.

FORMER : Partenaire des Centres de Formation, la FFCM est aussi un Organisme de Formation qui organise des stages d'une à deux journées sur toute la France en lien avec les organismes qui les financent.



Les acquis de la Fédération

COVID : Les cordonneries multiservice ont été indemnisées à hauteur de 75% des pertes au lieu de 1500€/mois. La fédération était en lien permanent avec le ministère.

Un **MÉDIATEUR DE LA CONSOMMATION**, financé par la FFCM, est désigné et proposé à tous les adhérents.

JURIDIQUE, SOCIAL : Réponses individualisées (baux commerciaux, loyers, convention collective, heures de travail, salaires conventionnels ...).

COMMUNICATION ACTIVE : Mise en avant de votre entreprise sur nos réseaux sociaux, sur notre site internet et dans le magazine de la cordonnerie multiservice.

RENCONTRES, ÉCHANGES, PARTAGES au congrès national, aux assemblées générales en région, aux moments festifs, comme les fêtes de Saint-Crépin.

PARTENAIRES/FOURNISSEURS : Lien particulier avec vos fournisseurs et partenaires de la Fédération (remises, actions spécifiques adhérents).

PARTENARIAT AVEC MAAF ASSURANCES : Aucune franchise sur votre garantie civile professionnelle «biens confiés» lors de la détérioration d'un article.

CRÉATION DU BTM CORDONNIER (Brevet Technique Métiers), diplôme spécifique à l'artisanat (Chambre de Métiers), homologué de niveau IV, équivalent au bac professionnel.

AIDES FINANCIÈRES pour les employeurs engageant des travaux d'amélioration des conditions de travail de leurs salariés grâce à la CNO (Convention Nationale d'Objectifs - CNO) signée par la FFCM avec la **CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE DES TRAVILLEURS SALARIÉS**.

COTISATION ÉCONOMIQUE car le coût du médiateur (qui est obligatoire) est pris en charge par la FFCM (entre 300 et 500 € d'économie par an).

Aucun investissement de temps est demandé, aucune implication, sauf si vous souhaitez participer activement à la vie de votre métier.

Bulletin d'adhésion

ADHÉSION ANNUELLE À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA CORDONNERIE MULTISERVICE

(250 € valable un an de date à date)

Votre cotisation donne droit à une déduction fiscale (article 39 du Code Général des Impôts) : elle passera en charges déductibles du résultat imposable de votre entreprise. Il suffit de l'inscrire au compte de frais divers (compte 628... du Plan Comptable). Pour les micro-entreprises c'est déductible des impôts.

Raison Sociale :

Nom/prénom du responsable :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél :

E-mail :

Activités annexes
(exemple : Clés, Gravures, Plaques auto, Sellerie, Maroquinerie...):
.....
.....

Fait le (date et signature obligatoires) : Signature :

**POUR ADHÉRER
SIMPLEMENT,
SCANNER CE QR-CODE !**



Les avantages aux adhérents

Votre entreprise est **représentée** auprès des pouvoirs publics.

Un accompagnement sur **les réglementations** (mise en conformité des machines, document unique...).

Une présence **à votre écoute** du lundi au vendredi.

Formation métier, perfectionnement, mise à jour des connaissances à la demande (12 pers. min.) permettant de faire évoluer votre entreprise.

Ne pas être isolé, échanges et entraide entre collègues de toute la France.

Votre entreprise référencée sur la carte de France du site www.cordonnerie.org (un cordonnier près de chez vous).

Participation au **développement** et à la vie de votre métier, en apportant vos idées et votre voix dans les instances et unions locales de la FFCM.

Un **carnet d'adresses** ouvert à tous les adhérents. (responsable, politique, médias, formation...).

Contact privilégié avec **les centres de formation** de la Cordonnerie multiservice.

Aide à la labellisation REFASHION, Fonds de réparation dédié à la promotion des services de réparation.

Vous aimez votre métier.

Adhérez !



VOTRE CONTACT LOCAL



105, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

06 63 61 09 01

federation.cordonnerie@gmail.com

www.cordonnerie.org



Cordonnerieffcm



fédération-française-de-la-cordonnerie-multiservice



CordonnerieFfcm



ffcm_cordonnerie

Vous aimez votre métier.

Adhérez !



www.cordonnerie.org

REPRÉSENTER . DÉFENDRE
• PROMOUVOIR . INFORMER
• CONSEILLER . TRANSMETTRE
• PARTAGER . FORMER

En adhérent vous pérennisez votre entreprise et la FFCM, organisation professionnelle de la branche cordonnerie représentative auprès des pouvoirs publics.